



PROGRAMME
PRÉLIMINAIRE

TRANSFORMER LA PRATIQUE MÉDICALE... OU TRANSFORMER LE SYSTÈME ?

14^e CONGRÈS ANNUEL DE
L'ASSOCIATION MÉDICALE DU QUÉBEC
15 et 16 AVRIL 2011
HÔTEL MORTAGNE, BOUCHERVILLE

AMQ

Médecins
EN ACTION

TRANSFORMER LA PRATIQUE MÉDICALE... OU TRANSFORMER LE SYSTÈME ?

Tant au Québec qu'au Canada, les commissions d'enquête ou groupes de travail prônant une réforme de notre système de santé ne manquent pas : Rochon, Clair, Romanow, Kirby, Ménard, Castonguay, autant de noms prestigieux qui sont accolés à des rapports qui ont tous suscité beaucoup d'attentes, mais peu de résultats concrets.

De plus en plus, des figures dominantes dans les milieux médical, scientifique et universitaire militent en faveur non plus d'une réforme de notre système, mais d'une véritable transformation. Une transformation basée sur des principes clairs, mais dont l'adhésion ne pourra se faire qu'en remettant en question nos façons de faire.

Il devient aussi évident, qu'en raison de la place prépondérante qu'occupe la profession médicale dans notre système, cette transformation doit d'abord passer par une transformation de la pratique médicale traditionnelle, qui ne répond que partiellement aux nouveaux besoins de la population.

C'est plus qu'un exercice, c'est un défi exaltant que toute la profession est appelée à relever. Ce défi, l'Association médicale du Québec vous invite à le relever !



VENDREDI 15 AVRIL

7 h 30

Inscription et
petit déjeuner

8 h 30

Mot de bienvenue
D^r Jean-François Lajoie
Président de l'AMQ

8 h 40

Transformer la pratique
médicale...ce qui se fait
ailleurs !

Animateur :
D^r Alain Larouche
Chef de mission

Au cours de l'hiver 2011, une mission d'étude et d'observation a été organisée par l'AMQ, en collaboration avec des partenaires de l'industrie des technologies de l'information et des communications.

La mission a permis à deux groupes de professionnels de la santé, de gestionnaires et de chercheurs d'aller sur le terrain, afin de rencontrer les professionnels et les gestionnaires de programmes de gestion des maladies chroniques qui ont fait leurs preuves. Ces deux milieux



cliniques, l'un canadien, l'autre américain, sont très différents l'un de l'autre, tant par leur taille que par leur environnement.

Le premier est lié à la réforme des soins de première ligne en Colombie-Britannique, une province qui, selon plusieurs observateurs, est celle qui est sans doute la plus avancée en matière de gestion des maladies chroniques.

Le deuxième est le *Cleveland Clinic Health Systems*, un réseau de 2 000 médecins salariés, avec 4,2 millions de visites ambulatoires et 165 000 hospitalisations.

Aussi différents ces milieux cliniques soient-ils, ils ont une chose en commun : une utilisation optimale des technologies de l'information et des télécommunications au service des professionnels de la santé et de leurs patients.

Le chef de mission, le D^r Alain Larouche présente les objectifs de la mission et explique le déroulement de l'avant-midi.

L'avant-midi se divise en deux grands blocs. Pour chacun des blocs, les participants aux deux missions sont invités à faire part de leurs observations sur des questions spécifiques. Par la suite, un panel d'experts est invité à poser des questions et à formuler des commentaires et observations.

Bloc 1 :

L'utilisation des technologies de l'information

1. Utilisation des technologies de l'information et des communications, tant par les professionnels que par les patients
2. Le rôle du patient dans le monitoring de son état de santé (portail, DCI, Internet, etc.)
3. L'étendue et l'efficacité des technologies de monitoring à domicile

Questions et commentaires du panel d'experts

Panélistes :

Yvon Brunelle
D^r François-Pierre Gladu
D^r Jean-Frédéric Lévesque

10 h 00

Pause

10 h 30

Bloc 2 :

Les interactions entre les professionnels et les patients

4. Les incitatifs pour les professionnels
5. Les rôles respectifs des différentes catégories de professionnels dans l'équipe
6. Les stratégies visant les modifications dans les habitudes de vie du patient et son adhésion au plan de traitement (buy-in)

Questions et commentaires du panel d'experts

11 h 45

Synthèse des discussions par le chef de mission

D^r Alain Larouche

12 h 00

Déjeuner

13 h 30

Débat

Les modalités de la rémunération médicale : leviers de changement ?

Première partie :

L'expérience de la Colombie-Britannique en matière de rémunération

D^{re} Jean Clarke
Médecin de famille, Vancouver

Le *General Practice Services Committee* est le groupe de travail chargé d'implanter la réforme des soins de première ligne en Colombie-Britannique. Il est formé d'omnipraticiens et de représentants du ministère de la Santé.

Un médecin membre de ce groupe de travail nous livre les résultats de l'évaluation de l'efficacité du modèle de rémunération développé dans cette province, effectuée par la firme *Hollander Analytical Services*.

Deuxième partie :

Le débat

Quel mode de rémunération (ou quelle combinaison de modes de rémunération) serait le mieux adapté aux changements auxquels fait face la profession

médicale et qui tiendrait compte des nouvelles réalités ? : travail en équipes multidisciplinaires, utilisation des nouvelles technologies de communication (communication par courriel, réseaux sociaux avec les patients...), vieillissement de la population et augmentation des maladies chroniques, diminution de l'offre de services (féminisation, équilibre travail/famille, etc.)

Les membres d'un panel réagissent au contenu de la conférence et livrent leurs propres observations sur la question des mécanismes de rémunération.

Panélistes :

D^r Gaétan Barrette
Président de la FMSQ
M. Léonard Aucoin
Consultant dans le domaine de la santé, Info Veille-Santé
D^r Louis Godin
Président de la FMOQ
D^r Amir Khadir
Microbiologiste-infectiologue, député de Mercier
D^r Claude Saint-Laurent
Psychiatre retraité

Animatrice :

Marie Grégoire
Vice-présidente HKDP
Membre du Club des ex

15 h 30

Pause

16 h 00

**Conférence principale
La médecine de demain**

Thomas Goetz

Executive Editor,

Wired Magazine, USA

Les développements technologiques fabuleux ont considérablement modifié la pratique médicale au cours des dernières années. Ces innovations ont eu un impact considérable sur la relation médecin/patient : le patient d'aujourd'hui n'est certes pas celui des années 1970.

Mais qu'en sera-t-il dans cinq, dix ou quinze ans ? Comment peut-on envisager la pratique médicale à la lumière des innovations technologiques naissantes ou prévisibles ? Comment réagira le médecin face au patient qui, de plus en plus, veut être partie prenante des décisions entourant les interventions le concernant ? Qu'est-ce que la médecine personnalisée et dans quelle mesure exercera-t-elle une pression sur les coûts du système ?

Voilà quelques-unes des questions auxquelles notre conférencier tentera de répondre. Vous êtes conviés à un exercice de futurologie !...

16 h 45

Période de questions et échanges

17 h 00

Cocktail



8 h 00

**Inscription et
petit-déjeuner**

8 h 30

Mot de bienvenue

Claudette Duclos

Directrice générale, AMQ

8 h 40

**Le projet de transformation
du système de santé
de l'Association médicale
canadienne**

D^r Jean-Bernard Trudeau

Mise en contexte

Depuis plus de deux ans, l'Association médicale canadienne (AMC) pilote un ambitieux projet de transformation du système de santé. Dans cette foulée, l'AMC rendait public, en août 2010, un rapport intitulé : *La transformation des soins de santé au Canada : des changements réels, des soins durables*.

Ce rapport présente un plan stratégique ambitieux afin de préparer le système pour l'avenir. Son triple but consiste à améliorer la santé de la population en général, à améliorer l'expérience des soins pour les

patients et à améliorer l'optimisation des ressources consacrées à la santé et aux soins de santé. L'AMC cherche à déclencher une discussion animée chez les médecins, les autres fournisseurs de soins de santé, les gouvernements et la population en général pour que l'on tente, de toute urgence, de placer un système amélioré sur le chemin de la viabilité lorsque les accords fédéraux-provinciaux-territoriaux sur la santé arriveront à échéance le 31 mars 2014. Un Accord sur la santé renouvelé pourra ainsi maximiser la valeur pour les patients et maintenir un système de santé solide pour les générations à venir.

Cette présentation permettra de cerner les principaux éléments du plan de l'AMC, mettant ainsi la table à la discussion qui suivra avec le président de l'organisme.

9 h 00

Discussion

D^r Jeff Turnbull

Président,

Association médicale canadienne

D^r Jean-Bernard Trudeau

Membre du conseil d'administration,

Association médicale canadienne

L'Association médicale du Québec a invité le président de l'Association

Discussion (suite)

médicale canadienne à présenter et à débattre de son programme de transformation du système de santé du Canada.

La discussion sera axée sur trois questions fondamentales :

1. La loi qui sous-tend notre système – la Loi canadienne sur la santé – date des années 1980. Elle ne couvre que les soins des médecins et des hôpitaux. Croyez-vous qu'il faudrait élargir la couverture prévue par la Loi pour inclure des éléments tels que les médicaments d'ordonnance et les soins de longue durée ?
2. Il est important pour les citoyens de savoir que le système de santé leur donne une bonne valeur pour leur argent. Qu'est-ce qui constituerait selon vous une bonne valeur ?
3. Les patients et leurs familles jouent un rôle important dans leurs soins de santé. Selon vous, quelle est la responsabilité des Canadiennes et des Canadiens face à leur propre santé, maintenant et à l'avenir ?

Des échanges et questions suivront de la part de membres d'un panel formé de personnes qui ont participé aux travaux de différentes commissions au cours des dernières années :

Michel Clair
Président de la Commission d'étude sur les services de santé et les services sociaux

Daniel Adam, membre du Groupe de travail sur le financement et la pérennité du système de santé et de services sociaux du Québec (Comité Ménard)

Roger Bertrand
Ex-vice président de la Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux (Commission Rochon), Ex-ministre délégué à la santé et aux Services sociaux, Président du CA de GP²

10 h 30
Pause

11 h 00
Allocution
Yves Bolduc
Ministre de la Santé et des Services sociaux

11 h 30
Clôture du congrès
D^r Jean-François Lajoie
Président de l'AMQ

12 h 00
Déjeuner

Hommage aux médecins ayant atteint le cap des 50 ans de pratique

Médecins émérites de l'AMC

Remise du Prix Robert-Gourdeau

14 h 00
Assemblée générale de l'AMQ

19 h 00
Cocktail

20 h 00
Soirée d'intronisation du président de l'AMQ

Remise des Prix d'excellence «Tenue de Soirée»



COORDONNÉES

Tous les espaces marqués d'un (*) doivent être remplis

NOM *

PRÉNOM *

N° DE PERMIS (SI VOUS ÊTES MÉDECIN)

PROFESSION *

ORGANISATION *

ADRESSE * N° CINQUE RUE

VILLE *

PROVINCE * CODE POSTAL *

TÉLÉPHONE *

COURRIEL *

FRAIS D'INSCRIPTION

	Membres AMQ	Non-membres
Congrès seulement		
Médecins et professionnels	<input type="radio"/> 395 \$	<input type="radio"/> 495 \$
Résidents	<input type="radio"/> 145 \$	<input type="radio"/> 195 \$
Étudiants	<input type="radio"/> 95 \$	<input type="radio"/> 125 \$
Congrès incluant la soirée		
Médecins et professionnels	<input type="radio"/> 570 \$	<input type="radio"/> 670 \$
Soirée seulement		
Médecins et professionnels	<input type="radio"/> 200 \$	<input type="radio"/> 300 \$
Une personne m'accompagnera à la soirée	<input type="radio"/> 200 \$	<input type="radio"/> 300 \$

Nom de la personne : _____

1 table (8 places) 2000 \$

MODALITÉS DE PAIEMENT

Facturez-moi **Par carte de crédit**

Type de carte Visa Mastercard

N° DE LA CARTE : _____ DATE D'EXPIRATION (MM/AA) : _____

SIGNATURE : _____

INFORMATION ET INSCRIPTION

14^e CONGRÈS ANNUEL DE
L'ASSOCIATION MÉDICALE
DU QUÉBEC
15 et 16 AVRIL 2011

HÔTEL MORTAGNE
1228, RUE NOBEL
BOUCHERVILLE (QUÉBEC)
J4B 5H1

POUR S'INSCRIRE

Par courrier :

Association médicale du Québec
380, Saint-Antoine Ouest
Bureau 3200
Montréal (Québec) H2Y 3X7
(514) 866-0660 ou 1 800 363-3932
Par télécopieur : (514) 866-0670

En ligne : www.amq.ca

HÉBERGEMENT

L'AMQ a réservé un certain nombre de chambres à l'hôtel Mortagne.
Le tarif est de 159 \$ (avant taxes) par nuitée en occupation simple ou double.
Ce tarif est valable pour un très court délai actuellement. Vous êtes donc invité
à réserver directement et ce, dès aujourd'hui votre séjour à l'hôtel Mortagne au
(450) 655-9966 ou sans frais 1 877 655-9966. N'oubliez pas de mentionner
votre participation au congrès de l'AMQ, lors de votre réservation.

CRÉDITS DE FORMATION

Une demande d'accréditation d'une activité de développement professionnel continu (DPC) a été déposée à la direction du développement professionnel continu de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal.

Bell

ASSOCIATION
MÉDICALE
CANADIENNE



CANADIAN
MEDICAL
ASSOCIATION

SERVICES AUX
MÉDECINS INC.
COMPAGNIE DE L'AMC



Assurance

Meloche Monnex

 **TELUS**
détaillant autoriséTM